



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 20 MAI 2021

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le jeudi 20 mai 2021 à 18 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Jean – Louis NEGRELLO, M. Stéphane BRETTON, M. Damien BIGOT, M. Yoan BRIFFOD, M. Jean – Pierre CASSINA, M. Yves MEGOZ, M. Pierre PICOLLET – PELLET.

Membres excusés : M. Denis MISSILLIER, M. Éric STEINKAMP.

Membres absents :

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 20 / 03 / 2021;
- 2 – Mise en place de panneaux sur les lacs;
- 3 – Réunion avec le S.M.3A.;
- 4 – Bilan des visites sanitaires de nos piscicultures;
- 5 – Repeuplement surdensitaires durant la période hivernale;
- 6 – Tour de table.

1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 20 / 03 / 2021 :

Après lecture, le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 20 mars 2021, est adopté à l'unanimité.

2 – Mise en place de panneaux sur les lacs :

Suite à la dernière visite de M. RAMON (Chargé de mission pêche à la D.D.T. de Haute – Savoie), nous avons dû remettre à jour les panneaux de plusieurs lacs. Monsieur Denys LYONNAZ – PERROUX les installera dans les prochaines semaines.

3 – Réunion avec le S.M.3A. :

Mercredi 12 mars 2021, nous avons participé à une réunion avec le S.M.3A. Cette réunion fut très productive et nous a permis de nous présenter et d'échanger sur nos actions.

Différents points ont été abordés :

- Communication sur les prévisions de travaux en rivière;
- Réservoir de pêche;
- Renouvellement des baux des lacs de l'espace Borne Pont de Bellecombe;
- Forte dégradation des eaux du Brachouet.

Une prochaine réunion est prévue.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



4 – Bilan des visites sanitaires de nos piscicultures :

Deux inspections vétérinaires ont eu lieu dans nos piscicultures d'Ayze et de Toisinges par les services de la D.D.P.P. Certains points ne se sont pas améliorés par rapport aux visites sanitaires annuelles précédentes, ce qui nous vaut un rappel à l'ordre et pourra faire l'objet d'un procès-verbal en cas de nouvelles constatations de fait similaires.

Nous allons faire le point avec notre Pisciculteur afin de l'aider à mettre en place rapidement les actions correctives nécessaires.

5 – Repeuplement surdensitaire pendant la période hivernale :

Une présentation est faite par M. MARGAS et BRETTON aux Administrateurs concernant le projet de lâcher des truites surdensitaires pendant la période hivernale.

Le Faucigny à la chance de disposer de lacs où la pêche de la truite est ouverte toute l'année, donc pourquoi ne pas en faire profiter nos Pêcheurs ?

L'idée serait la suivante : Procéder à un lâcher par mois durant l'hiver dans les huit lacs sélectionnés ci – dessous. Ce projet permettra à nos amis Pêcheurs d'assouvir leur passion même pendant l'hiver et sans surcout pour eux.

Lacs	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Lac d'Ayze	20 kg	20 kg	20 kg	20 kg
Lac de Balme	20 kg	20 kg	20 kg	20 kg
Lac de Chamonix Mottet	20 kg	20 kg	20 kg	20 kg
Lac de Motte Longue	20 kg	20 kg	20 kg	20 kg
Lac à Gannaz	20 kg	20 kg	20 kg	20 kg
Lac des Îlettes centre	20 kg	20 kg	20 kg	20 kg
Lac des Pêcheurs	20 kg	20 kg	20 kg	20 kg
Lac du Môle amont	20 kg	20 kg	20 kg	20 kg

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



6 – Tour de table :

M. NEGRELLO :

- Question : Où en est-on de la sécurisation de la pisciculture du Mont – Blanc ?
Réponse : M. MARGAS fait un rapide point sur la situation.
- Question : Serait-il possible de déverser du poisson dans le parcours spécifique du Giffre à Marignier même s'il n'y a pas encore de signalétique ?
Réponse : Les Administrateurs souhaitent que les panneaux soient mis en place avant de lâcher du poisson. Il y a trop de risque de prélèvement de poisson.

M. CASSINA :

- Question : Y a-t-il de l'avancement concernant le rafting sur le Giffre pendant la fraie des truites.
Réponse : A ce jour aucune nouvelle de la part de la Fédération de pêche de Haute – Savoie qui a pris le dossier en main. M. MARGAS va la relancer.
- Question : Serait-il possible d'ouvrir la pêche toute l'année dans le lac aux Dames Aval à Samoëns ?
Réponse : Le lac est classé en eau libre et donc soumis à la loi pêche. Il doit respecter les dates d'ouverture et de fermeture de la truite.
- Question : Avez-vous vu passer une enquête publique concernant un projet de centrale hydroélectrique sur le Nant de Gers ?
Réponse : Nous n'avons rien reçu pour le moment.

M. MARGAS :

Un Adhérent souhaiterait nettoyer le petit lac d'Ayze afin d'y faire pêcher des enfants accompagnés de leurs parents. M. MARGAS va faire une demande en ce sens auprès de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 10

Compte rendu établi par Franck MARGAS

Prochaine réunion du Conseil d'Administration jeudi 10 juin 2021

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971